



PRÉFET DU GARD

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
PREALABLE AU RENOUELEMENT DE LA CONCESSION
DES PLAGES NATURELLES SITUEES SUR LA COMMUNE DE LE GRAU DU ROI
AU TITRE DE 2019 – 2028

Au titre du code général de la propriété des personnes publiques et du code de l'environnement

Une enquête publique a été ouverte par Arrêté n° 30-2018-07-09-017 du 09 juillet 2018 du Préfet du Gard.

Cette enquête se tiendra du lundi 6 août 2018 à 07h30 au jeudi 06 septembre 2018 à 17h30, soit pendant 32 jours consécutifs, et portera sur le renouvellement de la concession des plages naturelles de la commune de Le Grau du Roi.

Monsieur Marcel Bourrat, Ingénieur retraité, a été désigné par le Vice-président du Tribunal Administratif de Nîmes, en qualité de commissaire enquêteur.

Des informations pourront être demandées, en mairie de Le Grau du Roi, téléphone 04.66.73.45.45 - courriel contact@ville-legrauduroi.fr

Toute personne, en faisant la demande auprès de la préfecture pourra à ses frais, obtenir communication du dossier auprès Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Service Aménagement Territorial Sud Gard, Littoral et Mer – Unité aménagement Rhône, Vidourle et Mer.

Le dossier d'enquête comprenant l'avis de la Délégation à la Mer et au Littoral, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, ainsi que le registre d'enquête, sera déposé pendant la durée de l'enquête, à la mairie de Le Grau du Roi, siège de l'enquête, afin que toutes les personnes intéressées puissent prendre connaissance du dossier et consigner leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, aux heures d'ouverture de la mairie.

Il sera également consultable sur le site Internet des services de l'État www.gard.gouv.fr pendant toute la durée de l'enquête et sur un poste informatique au bureau de l'administration générale en mairie du Grau du Roi, sur rendez-vous au 04.66.73.45.45.

Heures d'ouverture de la Mairie du Grau du Roi :

. du 06 août 2018 au 31 août 2018 :

07 h 30 – 13 h 30

. du 03 septembre 2018 au 06 septembre 2018 :

08 h 30 – 12 h 00

13 h 30 – 17 h 30

Il sera également possible d'adresser ses observations par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur Marcel Bourrat – Commissaire enquêteur
Concession des plages naturelles du Grau du Roi
Hôtel de ville
1 Place de la Libération
BP 16
30240 LE GRAU DU ROI

Le commissaire enquêteur pourra recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui lui en fera la demande.

Le public pourra également faire parvenir ses observations et propositions pendant la durée de l'enquête au commissaire enquêteur par courrier électronique à l'adresse suivante :

enquete-publique-863@registre-dematerialise.fr

Les observations transmises par courrier électronique seront consultables sur le site suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/863>

Trois permanences seront assurées en mairie par le commissaire enquêteur les :

lundi 06 août 2018 de 09 h 00 à 12 h 00

vendredi 17 août 2018 de 09 h 00 à 12 h 00

jeudi 06 septembre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00

A l'issue de la procédure, la décision susceptible d'intervenir sera un contrat de concession signé par le préfet et le maire de la commune du Grau du Roi pour une durée de 10 ans - 2019 à 2028.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront également déposés sur le site Internet des services de l'État www.gard.gouv.fr pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Un exemplaire du rapport pourra être consulté en mairie de Le Grau du Roi, sur demande, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, durant les heures habituelles d'ouverture des bureaux au public.